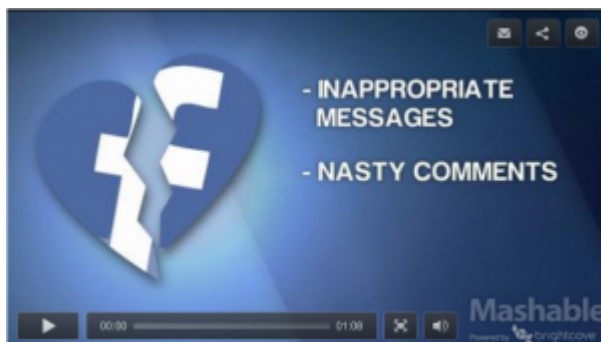


Facebook permet de connecter des amis, anciens camarades de classe, collègues, famille... mais aide aussi à "déconnecter" des couples ! C'est en tout cas ce que révèle une récente étude de "**Divorce Online**" selon laquelle Facebook serait cité dans **un dossier de séparation sur 3** (Un chiffre conséquent et en croissance par rapport à 2009, année où le réseau social était cité lors d'une procédure de séparation sur 5)



Les principales causes citées restent principalement les messages inappropriés envoyés à une personne du sexe opposé et les commentaires désobligeants sur l'ex-partenaire...

Ces chiffres sont bien évidemment à prendre avec des pincettes, Facebook n'est pas clairement identifié comme LA cause principale d'un divorce sur 3 mais cité dans les dossiers comme un élément à charge, nuance subtile mais nuance importante quand même pour l'interprétation (d'où le titre volontairement explicite)

PS 1: L'étude porte sur un échantillon de 5000 dossiers de divorces (Twitter est d'ailleurs cité dans 20 de ces dossiers, 0.4% donc, un chiffre assez marginal pour être souligné)

PS 2: Nous n'avons malheureusement pas les chiffres pour **Gleeden** (mais vu le nombre de membres en constante croissance...)